La lettre du Moulleau N° 19 - Juillet Août 2022

1- EDITO

Revoilà le temps des vacances au Moulleau !
Les volets des villas se sont ré-ouverts pour les deux mois d'été et les bateaux reprennent pour un temps leur place à leur bouée face à la plage.
« ... à la villa Sainte-Catherine, ils sont arrivés hier et leur bateau est déjà au corps mort ...»
Sainte-Catherine, Alba, Myrtil, Caritas, Risque-tout, Les Cigales, Ama-Baïta, Ma guitoune, Les Arbousiers, Léonce, Les Bignones, ...
Ces noms de villas qui nous interpellent, laissant libre cours à nos interprétations pourraient bien être un sujet d'études.

Donner un nom aux lieux et maisons est un usage ancien apparu dès la construction des villas romaines, poursuivi au moyen âge dans nos campagnes pour désigner fermes et hameaux, mais cet usage s'est particulièrement répandu et développé au milieu du 19ème siècle pour les villégiatures balnéaires sur la côte méditerranéenne et la côte ouest jusqu'aux années 50/60.
C'est maintenant un usage en voie de disparition ; en effet rares sont les noms de maisons dans les constructions récentes et les noms donnés aux résidences et immeubles collectifs sont souvent dépersonnalisés, à usage commercial, ne suggérant aucune « histoire » et ne sollicitant guère notre imagination.
Bien des noms ont disparu et disparaissent encore au gré des démolitions ou des grosses rénovations.

Alors que nous disent ces noms ?

Ces noms donnés lors de la construction évoquent souvent une histoire familiale : le nom de l'aimée pour qui la maison a été construite, un substantif caractérisant le lieu, ou simplement une désignation de la propriété pour s'en faciliter l'appropriation.
On remarque que certains thèmes dominent : les prénoms d'abord, souvent anciens et peu usités aujourd'hui : *Mireille, Léonce, Marguerite, Elyse, ...*
Il y a la référence aux saint patrons : *Saint Dominique, Sainte Catherine de Sienne, ...*
à la mythologie : la déesse *Kypris* (Aphrodite de Mycènes), *Briséis* (captive d'Achille),
au règne végétal ensuite : *Les Bruyères, Les Bignones, Les Acacias, Les Arbousiers, ...*
le monde animal aussi : *Myrtil, La Cigale, La Fourmi* maintenant disparue au Moulleau.

Certains noms évoquent les éléments : la mer, le vent, le soleil : *Brise de Mer, Babord et Tribord, La Marinière, ...*
Il y a la catégorie maison du bonheur, humour et dérision : *Caprice, Risque-tout et Risque rien, Ma guitoune, Cendrillon, Villa tranquille, La hutte et la petite hutte, ...*
D'autres restent plus mystérieux : *Balkys, Sres, ...*
Les villas de type basco-landaises prennent souvent un nom en langue basque : *Etchola, Etche ona*, *Ama Baïta, Maïtéa*
Souvent le nom de la villa se retrouvait sur le bateau, le voilier ou la pinasse : *Dominique, Ama Baita, ...*
On associe souvent le nom de la villa à une famille et on dit plus souvent vouloir se rendre à la villa *les pins*, qu'aller chez les *Martin ...* La villa pouvait même avoir un compte à l'épicerie autrefois.

Si les clôtures des propriétés sont basses, c'est aussi pour donner à voir ces noms sur les façades qui donnent un supplément d'âme à ces villas et amusent le piéton.
Conservons ce supplément d'âme à toutes ces villas.

Préserver et sauvegarder c'est le but de notre association :
la préservation des qualités du site du Moulleau.
. préservation des qualités paysagères et notamment des grands pins maritimes au dessus des villas
. préservation des espaces naturels, espaces libres et verts les EVP (espaces verts protégés) du PLU (plan local d'urbanisme)
. préservation de l'accès à la forêt.
. préservation des plages et de la jetée
. préservation du patrimoine architectural
. préservation de la vie animée du Moulleau

Il s'agit de protéger un patrimoine vivant, de préserver ce que nous aimons, de le réparer par endroit, et de l'enrichir de nouveaux aménagements que nous souhaitons de qualité dans le respect des préoccupations écologiques qui devraient tous nous animer maintenant.

Bonnes vacances à tous !

Bertrand Béranger

L'assemblée générale de notre association se tiendra :

jeudi 4 août à 9 h 30 au Tir au Vol

avec en clôture une dégustation d'huîtres et de vin.
Nous vous y invitons
Vous pourrez à cette occasion renouveler votre adhésion ou adhérer à l'association.

2 –ENVIRONNEMENT

La Plage

Comme chaque année, la drague « Dragon » est restée stationnée devant la jetée du Moulleau de longs mois pour désensabler les abords du débarcadère et ré-engraisser les plages du Moulleau : plages de la jetée, de Montaut et des Arbousiers. De même pour les plages du Pyla ont été fortement ré-engraissées par la drague « Côte de Bretagne » venue de Concarneau.

Désensabler le débarcadère pour permettre la continuité de la liaison batellière Moulleau-Cap Ferret et Moulleau-Centre ville d'Arcachon est indispensable; ré-engraisser les plages pour permettre aux estivants de trouver place à marée haute est louable pour une station balnéaire ...
Là où les avis divergent, c'est sur les impacts écologiques de ces opérations d'aspiration des fonds marins et sur l'aspect interminable et absurde de cette tâche sisyphéene.
On aimerait connaître l'efficacité qu'avaient les « épis » ou « perrés » à retenir le sable autrefois : Epis et perrés disparus sur les plages du Moulleau.
Difficile de se faire un avis ...
Vous trouverez sur le site de l'association et ci-dessous, les liens qui permettent de s'informer sur ce sujet, mais qui nous laissent souvent sans conclusion satisfaisante.

https://reporterre.net/A-Arcachon-l-absurde-deplacement-de-sable-abime-l-ecosysteme

https://www.siba-bassin-arcachon.fr/taxonomy/term/63

Les grands pins et la chenille processionnaire

Outre les projets de constructions souvent dévastateurs pour les grands pins et chênes – voir sujet URBANISME et CONSTRUCTIONS à la suite – il y a aussi la menace de dépérissement des pins par l'expansion de la chenille processionnaire sur le territoire. Cette colonisation du territoire est facilitée par le réchauffement climatique.

Pour identifier cette chenille, pour en connaître les dangers et impacts et lutter efficacement contre cette menace, vous pouvez consulter la fiche établie par l'ONF sur ce sujet.

https://www.onf.fr/produits-services/+/1af::lutte-contre-la-processionnaire-du-pin.html

Vous y apprendrez que la mésange et la huppe fasçiée sont des prédateurs très efficaces de ces chenilles - leur aide pour combattre cette nuisance est 100 % bio et gratuite !

3 –URBANISME et CONSTRUCTIONS

Notre association reste vigilante sur les projets neufs de construction et les projets de rénovation.
Nous prenons connaissance des autorisations délivrées par la mairie : PC, DP et abattages d'arbres

Nous assurons le suivi de ces dossiers lors de leur réalisation dans le souci de préserver la qualité du site.

Nous constatons que les constructions récentes ont permis en majorité l'édification de belles villas : avenue de Montaut, avenue Saint Antoine de Padoue, Allée des Arbousiers, et des rénovations ambitieuses : Villa *les Bignones* en première ligne et Hôtel *Villa Moulleau* avenue Louis Garros entre autres.
Mais trop souvent, ces villas et leurs piscines implantées sur des terrains trop petits s'accompagnent de l'abattage de grands pins et de grands chênes présents au Moulleau depuis 50 ans et plus pour certains.
On constate aussi que certains pins prévus « préservés » meurent après réalisation des travaux du fait de blessures à leurs racines.
Les replantations réglementaires exigées et surveillées sont nécessaires mais ne permettent pas de réparer le désastre de ces abattages – la croissance du pin maritime est rapide : 30 cm par an, mais cependant, il faudra donc au pin, une cinquantaine d'année pour atteindre sa maturité à 20 ou 25 m – soit 2 générations ...
Le paysage se trouve donc profondément modifié lorsque trois pins et plus sont abattus sur un même terrain. Le couvert de pins disparaît.
La multiplication des piscines dans les jardins, dont la surface n'est pas comptabilisée dans l'emprise au sol du bâti (PLU 2017) est fortement préjudiciable au combat que nous devons mener pour le maintien de ce couvert de pins.

Domaine du Duc DECAZES – la CASA SYLVA

Nous avons appris qu'un avis positif avait été donné à un certificat d'urbanisme opérationnel demandé pour la division du domaine du Duc Decazes, donnant sur la plage aux Arbousiers, avec la construction de 3 nouvelles villas.
L'association sera vigilante sur cette opération qui intéresse un lieu emblématique du bassin d'Arcachon et du Moulleau.
Notre association ne s'oppose pas à tout projet neuf, mais elle souhaite que toute nouvelle réalisation enrichisse le site et ne le dégrade pas. L'association souhaite que les nouvelles réalisations s'inscrivent dans des démarches « écologiquement vertueuses », qu'elles soient de qualité et offertes en partage « paysager » à tous.

Les pistes cyclables

Des nouvelles pistes cyclables sont créées chaque année.
Quelques connexions restent à faire à l'entrée et à la sortie du Moulleau et un aménagement reste à trouver au centre du Moulleau pour permettre une cohabitation sereine et sécurisée entre autos, vélos et piétons.
Nous y travaillons – le sujet est complexe vu l'étroitesse du boulevard de Côte d'Argent dans la traversée du Moulleau.

LA CIRCULATION des VOITURES

Sur « les arrières » du Moulleau, nous constatons un report de plus en plus important des circulations de voitures et de camionnettes roulant souvent à vive allure – conséquence certaine de l'usage des GPS et des applications d'optimisation de temps de trajet.
Nous souhaitons proposer à la Mairie d'intervenir pour modifier ces cheminements, pour les rendre moins attractifs et pour limiter les vitesses sur ces voies de desserte des villas qui nous semblent devoir rester tranquilles et sûres.

4 - ENVIRONNEMENT - suite

La Huppe Fasciè e

La huppe fasciée bien utile pour dévorer chenilles processionnaires et larves d'insectes est présente sur notre territoire de mars à septembre; sa présence en couple dans nos jardins est un bon indice de la valeur écologique du territoire. La huppe fasciée est facilement identifiable par ses couleurs et sa huppe érectile qui orne sa tête. Le mâle a la taille d'un geai, la femelle est plus petite.
Le chant de la huppe au printemps est tout à fait typique. Il est composé de trois notes égales répétées rapidement et pouvant se traduire par "woupwoupwoup". La phrase est répétée à quelques secondes d'intervalle pendant un temps qui peut durer une minute ou plus.
Le cri d'alarme, plus proche du cri du geai ou de celui du héron est beaucoup moins agréable.

L'Ecureuil roux

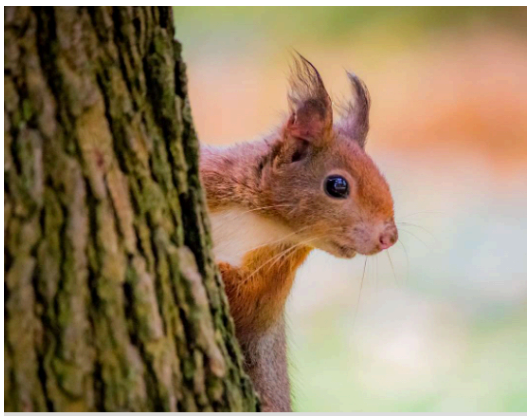

En France, l'écureuil était une espèce chassable jusque dans les années 1970. Il était consommé pour sa chair et sa fourrure servait à fabriquer des manteaux. Aujourd'hui, et depuis 1976, l'espèce est protégée.
Même s'il n'est pas considéré comme menacé sur le territoire, son aire de répartition est de plus en plus fragmentée et son habitat se dégrade quand la monoculture remplace les forêts mélangées dont il a besoin et lorsque les espaces naturels se trouvent fortement réduits. Alors, des mesures de conservation doivent être prises pour empêcher sa disparition.

En plus d'être la seule espèce d'écureuil autochtone en France, l'écureuil roux joue aussi un rôle important dans le renouvellement de la forêt. Il enterre si bien ses graines que lorsqu'il ne les retrouve pas, toutes les conditions pour une bonne germination sont réunies et les graines ainsi plantées donnent des nouveaux arbres. Préservons leur habitat et leur nourriture !

Les Moustiques tigre

Le « marronnier » de chaque été depuis quelques années. Comment lutter ?
ci-dessous le lien avec le site du SIBA sur ce sujet

https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/la-lutte-contre-les-moustiques

5 – BANC D'ARGUIN

LA RESERVE NATURELLE NATIONALE du BANC D'ARGUIN fête ses 50 années d'existence

La Réserve Naturelle Nationale du banc d'Arguin a été créée en 1972 pour protéger la colonie de sternes Caugeks. La gestion de ce site exceptionnel est confiée depuis l'origine à la SEPANSO (fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest) fédération fondée par un militant de l'environnement, chercheur en biologie marine à la station biologique d'Arcachon et naturaliste, Monsieur Pierre Davant.

La Réserve Naturelle Nationale du banc d'Arguin est dans le périmètre du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon - une aire protégée de 435 km2. Créée en 2014 pour mettre en œuvre une gestion concertée en faveur de la protection des milieux marins. Ses objectifs sont la préservation des richesses naturelles et culturelles, l'amélioration de la connaissance du milieu marin et le développement durable des activités liées à la mer. Pour cela un plan de gestion pluriannuel est élaboré par un conseil de gestion où sont représentés l'ensemble des acteurs du milieu marin du territoire : collectivités territoriales, services de l'état, usagers, associations de défense de l'environnement, organisations professionnelles.

Le plan de gestion en vigueur validé en 2017 pour une période de 15 ans est consultable sur le site du PNM – les actions concrètes y sont nombreuses comme la restauration des herbiers de zostères.

M. Cédric Pain, maire de Mios a été élu récemment président du PNM en remplacement de M. François Deluga.
https://parc-marin-bassin-arcachon.fr/

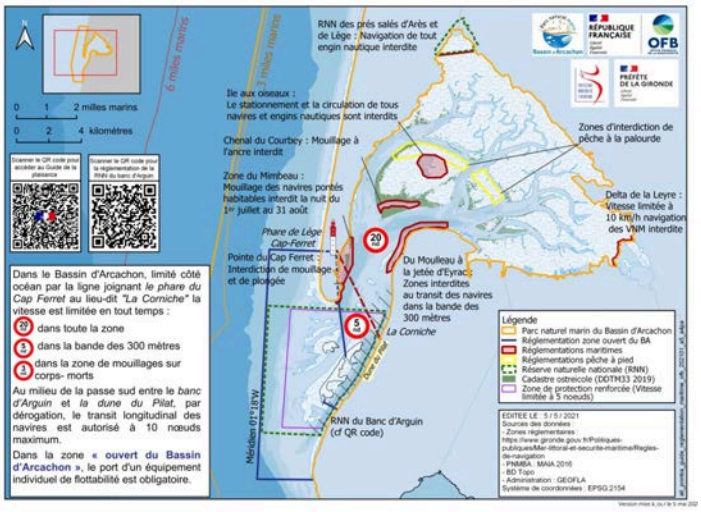

Concernant les accès au banc d'Arguin,
la préfecture maritime de l'Atlantique a pris trois arrêtés en juin dernier :

. le premier portant modification de zones de protection intégrale (ZPI) au sein de la Réserve Naturelle Nationale du banc d'Arguin.

. le deuxième délimitant et réglementant les zones autorisées au mouillage et au stationnement diurnes des navires, des engins nautiques et des engins de plage dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale du banc d'Arguin.

. le troisième réglementant les conditions d'accostage et de mouillage des navires de sociétés de transport maritime qui embarquent des passagers à destination de la Réserve Naturelle.

La préservation et la conservation de ce site naturel exceptionnel nécessitent une telle régulation et d'ailleurs, le charme de ce lieu ne s'accommode pas d'une fréquentation excessive et tapageuse.
Croisons donc au large du banc d'Arguin, approchons-le en silence ou admirons-le depuis le sommet de la dune !
Quelques chanceux – d'un certain âge maintenant - se souviennent de quelques merveilleux réveils à Arguin ...

(le texte intégral de ces arrêtés est visible sur le site de l'association)
avec la carte des Zones de Protection Intégrales (ZPI)
cartes des zones de mouillage autorisées et carte des points ou zones de débarquements.

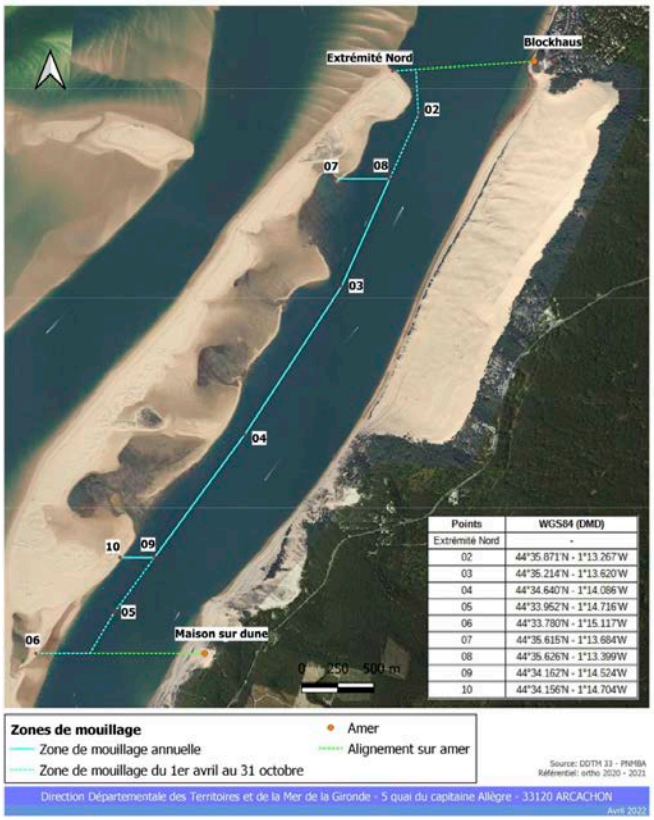

Points	WGS84 (DMD)
Extrémité Nord	-
02	44°35.871'N - 1°13.267'W
03	44°35.214'N - 1°13.620'W
04	44°34.640'N - 1°14.086'W
05	44°33.952'N - 1°14.716'W
06	44°33.780'N - 1°15.117'W
07	44°35.615'N - 1°13.684'W
08	44°35.626'N - 1°13.399'W
09	44°34.162'N - 1°14.524'W
10	44°34.156'N - 1°14.704'W

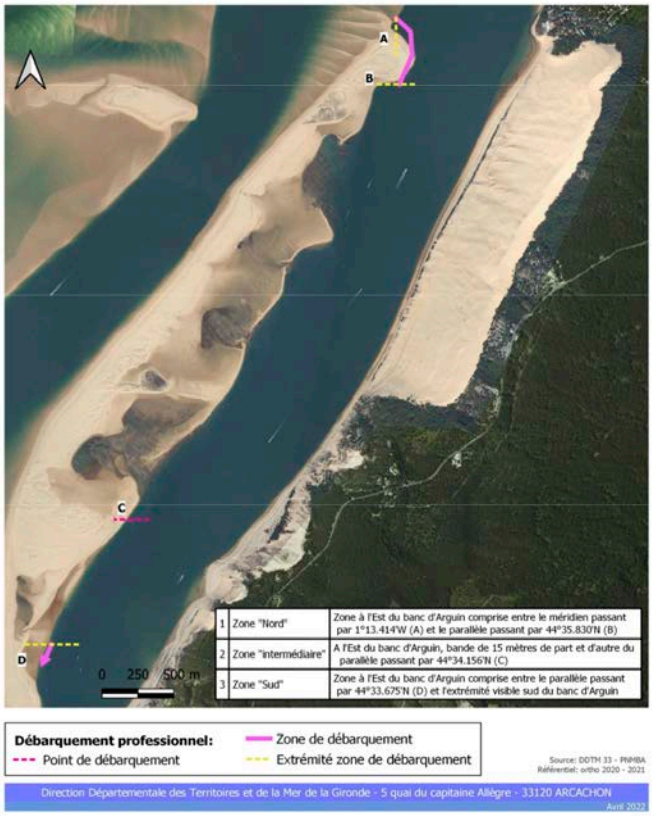

1	Zone "Nord"	Zone à l'Est du banc d'Arguin comprise entre le méridien passant par 1°13.414'W (A) et le parallèle passant par 44°35.830'N (B)
2	Zone "intermédiaire"	A l'Est du banc d'Arguin, bande de 15 mètres de part et d'autre du parallèle passant par 44°34.156'N (C)
3	Zone "Sud"	Zone à l'Est du banc d'Arguin comprise entre le parallèle passant par 44°33.675'N (D) et l'extrémité visible sud du banc d'Arguin

Il faut rappeler aussi, que le **Conservatoire du littoral** mène une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de maintien des sites naturels et de l'équilibre écologique, par l'acquisition de sites fragiles et menacés en vue de leur protection définitive : 11 sites dont les dunes du Cap Ferret, la dune du Pyla et l'île aux oiseaux entre autres.
Le conseil Général s'attache à préserver et valoriser les espaces naturels sensibles (ENS) et le Bassin d'Arcachon est entièrement classé en site Natura 2000 depuis 2009 avec 3 sites classés « protection forte » : le grand site de la Dune de Pyla, l'île aux oiseaux et le domaine de Graveyron.

3 zones naturelles d'intérêt écologiques ont été établies pour le compte du Ministère de l'Environnement : ZNIEFF Bassin d'Arcachon, ZNIEFF la Forêt usagère de la Teste de Buch, ZNIEFF des Prés Salés de la Teste de Buch.
Le bassin d'Arcachon est donc un milieu préservé sous protection, mais n'oublions pas que divers « outils », notamment en matière d'urbanisme ont une influence directe sur la protection des espaces naturels :

C'est prioritairement le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** document de planification actuellement en révision dont l'élaboration et la mise en œuvre est confiée au **SYBARVAL** qui regroupe les 17 communes du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre. Le **SCOT** définit les grandes orientations d'aménagement d'un territoire pour le long terme. Le **SCOT** doit assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme définir l'équilibre entre protection et développement.
Le **SYBARVAL** finalise actuellement le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Le SYBARVAL porte aussi la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). www.sybarval.fr
Les autres outils sont le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de ces 17 communes qui définissent les règles d'occupation des sols.
La ville d'Arcachon a créé un **conseil participatif de l'environnement** dont le but est de faciliter le dialogue avec les citoyens notamment sur la politique de développement durable de la ville. Présidé par Philippe PLANES, « *la vocation de cet outil citoyen est de faire émerger des propositions concrètes en faveur de l'écologie* »

A chacun donc de faire entendre sa voix de citoyen, directement ou via une association.
Notre association est adhérente à la CEBA (Coordination Environnement Bassin d'Arcachon). La CEBA est une association agréée au titre de l'environnement ; elle regroupe une trentaine d'associations de Protection de la Nature et de l'Environnement et fait entendre leurs voix au sein d'un grand nombre d'instances dont le PNM et le SYBARVAL.

6 – PATRIMOINE

© copyright « les enfants terribles »

La batellerie au Moulleau dans les années 1960

Vêtus d'un pantalon de flanelle rouge et d'une vareuse bleue, parfois d'un béret, cinq marins et leur pinasse proposaient des promenades sur le bassin.
Les pinasses avaient pour nom « *Bigarrena* » verte et vernis, « *Solange* » blanche et verte, « *Maitéa* » bleue, « *La Gaillard* » jaune et vernis et « *Pierre-Nic* » grise et blanche.
Le matin : pêche à la ligne, le poisson est abondant, l'après-midi tour de l' Ile, visite des parcs, balades privées, méchoui au banc d'Arguin, tout est possible.
Pour les traversées Moulleau-Bélisaire, les billets se prennent à bord, pas de guichet.
Avec le développement de la plaisance, de nouveaux services s'organisent, location de corps-mort, navette de porte à bord, école de voile, ski nautique...
Sur le sable, tentes de plage, parasols, et chaises longues.
Le 15 août, bénédiction des bateaux amoureusement pavoisés, pas de bataille d'eau, pas besoin de gendarmes, une vraie fête religieuse.
Le soir, point d'Oubli, on se retrouve au Bar du Soleil pour danser ou apprécier le concours d'élégance automobile .
L'hiver, pour ces marins ce sera l'ostréiculture et la pêche au filet, jagude, senne . Pour les turbots et les soles, on s'arme d'une foëne, la nuit on s'éclaire avec un flambeau au bois ou à l'acétylène . Les crevettes se prennent dans des fagots de genêts ancrés dans les herbiers ... En fin de journée, c'est la belote, le ramis, la coinchée . A Noël, les lotos . Telle était l'époque ... Sympa comme vie, non !

Michel Dubernet

en photo : la pinasse de Guy Dubernet Maïtéa

Patrimoine naval du bassin d'Arcachon

https://bassin-arcachon-patrimoine-naval-plaisance.fr

Un excellent site à consulter pour ceux qui s'intéressent au monotype, pacific, loup, plate et autre bateau du bassin

7 – LA PETITE HISTOIRE

LE YACHT DE ROMMEL

Certains se souviennent très certainement du « Yacht de Rommel » qui jusqu'en 1965 est resté envasé devant le Lapin Blanc à l'Aiguillon. Ce magnifique yacht, en teck, long de 32 mètres et large de 5,50 mètres naviguait sous le nom de « White Bird ». Il avait été construit à Cowes vers 1935 pour le compte de Monsieur Barbaroux, ingénieur, et était le long de la Seine du côté de Rouen. Elégant, confortable voire luxueux, le « White Bird » fut réquisitionné par l'armée allemande alors en Normandie en 1940 et, après quelques modifications mécaniques fut offert sous le nom de « *Feldmarschall* » au Maréchal Rommel alors chargé du commandement et donc de la surveillance du mur de l'Atlantique.
Très certainement Rommel pensait pouvoir inspecter les défenses côtières allemandes de l'Atlantique en naviguant depuis son yacht. Il en fut tout autrement, et le « *Feldmarschall* » se retrouva dans le bassin d'Arcachon d'où probablement Rommel pu inspecter les défenses du Cap Ferret.
En août 1944, le « *Feldmarschall* » fut sabordé au large du port actuel d'Arcachon par les troupes allemandes juste avant la libération de la ville.
Quelques temps après, rebaptisé « *l'Oiseau Blanc* », il fut racheté, renfloué après beaucoup de difficultés et de pugnacité puis remis en état. Transformé en langoustier il fut armé en 1947 pour la pêche le long des côtes de la Mauritanie. Cette campagne de pêche fut un fiasco total, d'ailleurs inexpliqué, et « *L'oiseau Blanc* » resta alors une grande partie de sa vie échoué à l'Aiguillon.
En 1965 quelques bordelais s'intéressent au bateau avec l'intention de le transformer en restaurant flottant. Ce projet n'aboutit finalement pas faute d'autorisations administratives. « *L'Oiseau Blanc* » fut à nouveau racheté avec le projet de le descendre jusqu'au Pays Basque, mais lors de son convoyage, il coula au large d'Hourtin en 1974.

Pendant des décennies, que de rebondissements durant la vie mouvementée de ce bateau !

Jean-François Reynaud

sources : Olivier de Marliave (éditions du Sud-Ouest)
Jean-Christophe Rustique (SHAA)

8 – APRSM.FR

Tous les liens donnés ici sont facilement accessibles sur le site internet de l'association accessible avec ce QR code

Vous y trouverez aussi le lien pour visionner le 3ème numéro de TERRE DE MERS, l'émission en ligne de TVBA et du SIBA – jolie ballade sur le bassin à la découverte de nouveaux sites.
https://tvba.fr/terre-de-mers-3/

9 – ENVIRONNEMENT - le bruit

L'Animation bien agréable du centre du Moulleau en plein été a une contrepartie moins heureuse pour les riverains des bars et restaurants : le bruit !

Il appartient aux propriétaires et gérants des bars et restaurants de respecter et de faire respecter la réglementation en vigueur, dont notamment : « *l'obligation qui est faite aux établissements de cesser toute activité musicale extérieure à 22 h 00. Les portes des établissements devront être alors impérativement fermées afin que la musique ne soit pas audible dans la rue.* »
Cette réglementation est en générale bien comprise et respectée par les établissements anciens, l'association demande aux nouveaux établissements de bien se conformer à cet arrêté préfectoral de la Gironde du 24 février 2010.

L'ensemble des textes réglementaires est consultable sur le site de l'ASSA Association
http://www.sauvegarde-arcachon.org/enquete-sur-les-nuisances-sonores-2/

10 – POINTS DE VUE & DEBATS

Pression immobilière, pression touristique, le Moulleau est-il toujours aussi attractif ? par Georges Kouri

Jadis étiqueté lieu de villégiature familiale au milieu de la forêt, le quartier du Moulleau est depuis une vingtaine d'années soumis à une pression immobilière et touristique. Des prix qui deviennent fous et un développement touristique avec son lot de nuisances et d'incivilités. Nombreuses sont les remarques des « anciens » du Moulleau sur le paradis perdu. Mais a-t-on vraiment perdu le paradis ?
Je crois qu'il faut avoir une vision optimiste de l'évolution de notre quartier. Ceux qui pérorent sur la folie des prix sont bien souvent ceux qui se réjouissent au fond d'eux- mêmes de l'évolution de leur patrimoine et de la belle plus-value qu'ils vont faire lors de la vente. Un peu partout les maisons sont en rénovation parfois même en démolition mais bien souvent on assiste à un embellissement des constructions. Notre association veille au respect des règles d'urbanisme et surtout à la préservation des espaces verts. Le développement touristique est souvent associé au développement du bruit et des incivilités. Mais ce qui fait la caractéristique du quartier du Moulleau par rapport à ses voisins proches (Abatilles-Pereire) c'est son caractère vivant avec ses nombreux commerces et ses bars. Lorsque l'on vit au Moulleau et que l'on veut un peu de distraction, il est facile de se rendre à pied avenue notre Dame des Passes (sans jeu de mot...) et de profiter d'une belle animation. Ceci n'empêche nullement de faire respecter un certain nombre de règles de bon voisinage. Le Moulleau serait-il le Moulleau sans ses touristes et ses animations ? Le Moulleau doit-il être un ghetto pour quelques privilégiés ? Le Moulleau est un endroit exceptionnel, la vigie à la sortie du bassin avec sa forêt et ses paysages époustouflants. Il nécessite de tous, son respect et notre association a pour but sa préservation et le suivi de son évolution.

Georges Kouri

11 – INFOS et VIE PRATIQUE

Maison de quartier et poste du Moulleau
235, boulevard de la côte d'Argent
tel. 05 57 72 01 20
du lundi au vendredi de 9h à 12h15 er de 14h à 16 h 45https://www.ville-arcachon.fr/maisons-quartier/

Wifi gratuit illimité : WiFi_Bassin_Arcachon

M.A.A.T. Médiathèque – centre ville d'Arcachon
22, bd du Général Leclerc
https://www.ville-arcachon.fr/maat-2/

Collecte des ordures au Moulleau (zone P2 COBAS)
. ordures ménagères (couvercle gris) : **lundi et jeudi matin**
. emballages recyclables (couvercle jaune) : **lundi matin**
. déchets végétaux (couvercle marron) : **mercredi matin**

Point Vert de l'avenue du Parc :
du lundi au vendredi :14h-18h en hiver
samedi : 8h30-12h30 13h30-18h
dimanche : 8h30-12h

Collecte du verre avenue du Parc
Face au TENNIS-CLUB Arcachon et parking des Arbousiers

Réseau de bus Baia : lignes & navettes
plans et horaires sur le site Baia Arcachon
+ horaires TER SNCF
https://www.bus-baia.fr/lignes-et-navettes.html

Bateau Bus – uniquement en saison
pour 1 euro - de la jetée du Moulleau jusqu'au petit port - Il dessert les 2 jetées d'Arcachon.
https://www.bassin-arcachon-info.com/bus-de-mer/

Bus de nuit – à partir de 16 ans
transport nocturne fonctionne sur réservation la nuit du samedi au dimanche de21h à 3h du matin - de la mairie de Pyla-sur-Mer à la gare d'Arcachon avec arrêt au Moulleau.
contact.busbaia@gmail.com

Arcachon santé :
visites médicales à domicile
semaine de 20h à 8h
week-end du samedi 14h au lundi 8h
dimanche et jours fériés : 24h/24h
Numéro vert : **0 800 000 3**
En cas d'urgence contactez le centre 15

Sauvetage en Mer : depuis un portable = 196
CROSS etel : 02 97 55 35 35

Police municipale : 05 57 72 71 01

APRSM

La lettre du Moulleau N° 19 - Juillet Août 2022

N'oubliez pas notre Assemblée Générale :

Le jeudi 4 aout à 9 h 30 au Tir au Vol
10, avenue du Parc - Arcachon

avec en clôture une dégustation d'huîtres et de vin ; nous vous y invitons
Vous pourrez à cette occasion renouveler votre adhésion ou adhérer à l'association.

A chaque assemblée générale, l'APRSM renouvelle une partie de son conseil d'administration.
Vous pouvez vous aussi devenir membre du conseil en vous portant candidat(e)
Adressez un mail à contact@aprsm.fr ou secretariat@aprsm.fr - 2 semaines avant l'AG

Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau – APRSM
UNE ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU SITE DU MOULLEAU

L'association exerce un contrôle sur les projets d'aménagements et de constructions, un contrôle des demandes d'abattage des pins et des grands arbres – L'association apporte son aide aux propriétaires ou résidents qui la sollicitent pour exercer d'éventuels recours – L'association peut aussi s'auto-saisir lorsqu'un projet est susceptible de porter atteinte au site, à son caractère et/ou à son intérêt. L'association s'engage pour la préservation des espaces libres et naturels, pour la préservation des patrimoines et la conservation des qualités paysagères du Moulleau.

Composition du bureau :
. Président : Bertrand Béranger
. Vice-présidente : Christine Gaumerais
. Trésorier : Bruno Pélissier
. Secrétariat : Béatrix Kressmann
. Communication : Georges Kouri

Conseil d'administration :
. Jean-François Reynaud
. Michel Dunernet
. Dominique Marsac
. Claudine Szelexa
. Pascale Thibaud-Préaux
. Jean-René Thibaud
. Pierre-Marie Tétard
. Bertrand Soles

ADHESIONS et RENOUVELLEMENT d'ADHESIONS

Vous pouvez adhérer et/ou renouveler votre adhésion à l'association via notre site internet **www.aprsm.fr**
paiement CB en ligne possible – ou paiement par virement :

IBAN : FR76 1090 7004 5001 2154 1680 063 BIC : CCBPFRPP BDX

ou en en renvoyant le bulletin ci-dessous dument complété accompagné de votre règlement par chèque à :

APRSM – MA.AT 22, boulevard du Général Leclerc - 33120 ARCACHON

montant de la cotisation annuelle 25 € pour les membres actifs et 5 € pour les membres associés au membre actif (famille)

Bulletin d'Adhésion à l'A.P.R.S.M

Membre Actif
(25 euros)

NOM (Mr. Mme. Mlle.) ……..... Prénom ……

Adresse au Moulleau ……
Tel ……

Adresse email ……
ou adresse postale de correspondance : ……..

Membre Associé membre de la famille d'un membre actif et résidant à la même adresse
(5 euros)

NOM (Mr. Mme. Mlle.) ……..... Prénom : ……

Adresse email ……

APRSM Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau